

Personne Interviewée :	Jean-Jacques Fredouille
date	24/09/2018

CADRE GENERAL

1. Quelle est votre vision de la place de Gaulle dans 20 ans ?	
. Comportera-t-elle plus ou moins de verdure ?	Plus. Revégétalisation de l'espace actuellement occupé par des parkings sur le parvis La Boissière, ce qui exclut la construction de la folie.
. Comportera-t-elle plus ou moins d'habitations ?	Plus, sauf modification du PLU.
. Comportera-t-elle plus ou moins de commerces ?	Pas plus. La zone commerciale de Fontenay est suffisamment étendue. Il faut jouer sur la qualité, et non sur la quantité.
. Comportera-t-elle plus ou moins de place de parkings ? ...	Moins. Il faut éliminer les places de parking en surface.

2. Quel rôle jouera la place de Gaulle dans le futur centre-ville ?	
. un lieu de rencontre	Oui
. le centre de la vie culturelle de Fontenay	Pas nécessairement
. une extension de la zone commerciale	Non
. un lieu d'habitation ...	Sans doute

3. Quelles règles proposez-vous pour obtenir l'harmonie architecturale à terme ?	
. hauteur maximale des bâtiments	A définir avec l'aide d'architectes urbanistes.
. style des façades ...	A définir avec l'aide d'architectes urbanistes.
<p>La densification va s'imposer à Fontenay via le Grand Paris et le PLU intercommunal. Fontenay pourra seulement résister à la pression.</p>	

IMMEUBLE DE FOND DE PLACE

4. Décrivez votre projet	
. hauteur	sans objet
. nombre de logements	
. nombre de commerces	
. nombre de parkings ...	
Aucun immeuble en fond de place	

5. Comment votre projet prend-t-il en compte le château La Boissière ?
Le château gardera sa mise en valeur actuelle.

6. Durée de réalisation de votre projet
La création d'une zone végétalisée ne durera pas plus d'un an.

7. Coût de votre projet pour la ville et/ou le territoire
Environ 0,2 M€